

sur les barbares. Le Major sort dans ce moment avec tout son monde, pour favoriser l'entrée du renfort ; et, à peine est-il entré, qu'aussitôt les décharges redoublent et le feu recommence avec plus d'ardeur qu'auparavant.

## VIII.

Retraite des Iroquois. Leurs pertes dans cette action.

Les ennemis jugeant alors qu'en vain ils s'efforceraient de continuer un siège qui devenait si meurtrier pour eux, prirent le parti de battre en retraite : ce qu'ils ne purent faire sans être assaillis par de nouvelles décharges qui blessèrent ou tuèrent plusieurs des leurs. M. Dollier de Casson ne détermine pas le nombre des Iroquois restés sur la place ; il dit seulement qu'ils perdirent beaucoup de guerriers en cette occasion, mais qu'ils les emportèrent presque tous, selon leur coutume. “ Quoique ces “ barbares, remarque-t-il, ne soient pas très-forts, ils ont cependant une “ force étonnante pour porter des fardeaux, chacun pouvant avoir sur ses “ épaules la charge d'un mulet et s'enfuir ainsi avec un mort ou un blessé, “ comme s'il ne portait presque rien. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, “ après les combats, les plus sanglants et les plus meurtriers, on trouve “ peu de morts sur le champ de bataille. D'ordinaire ils s'efforcent de “ dissimuler le nombre de leurs hommes tués, mais ils n'ont pu le taire “ absolument dans cette circonstance ; et, exagérant même leurs pertes, “ ils ont dit de ce combat : *Nous y sommes tous morts*. Quant au nombre “ des blessés, on ne le connaît pas ; seulement les Iroquois avouèrent dans “ la suite aux Français qu'ils avaient chez eux trente-sept guerriers entiè- “ rement estropiés par suite de cette action.” M. de Belmont porte cepen- dant à plus de cinquante le nombre de ceux qui demeurèrent estropiés de bras ou de jambes, et ajoute qu'en outre il y eut vingt Iroquois tués. Ainsi cette action mémorable, si funeste aux Iroquois, ne fit perdre qu'un seul homme à Villemarie, La Lachotière, qui fut enterré au cimetière le lendemain 15 octobre 1652 ; et, ce qui est admirable, parmi ces trente-quatre braves, il n'y eut de blessé que Laviolette, dont la plaie, quoique considérable, ne fut pas mortelle.

## IX.

Bravoure du Major Closse. Son adresse au maniement des armes.

Nous devons rendre ici un témoignage particulier à la bravoure du Major Closse, qui s'est acquis tant de gloire en combattant les Iroquois. Il était né au diocèse de Trèves, dans la paroisse de Saint-Denis de Mourgues, et s'était joint à M. de Maisonneuve, dans la fondation de Villemarie, uniquement en vue d'y verser son sang pour y établir la foi catholique. “ C'était un homme tout de cœur, intrépide et généreux, compa- “ rable à un lion dans les combats, dit M. Dollier de Casson. Si l'on